

ATEOL Green Supply Chain

Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂

Réduisez votre consommation de carburant pour améliorer vos performances environnementales.

La **Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂**, créée à l'initiative du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDAT), de l'ADEME, de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (FNTR) et du Transport et Logistique de France (TLF), est à destination des **Transporteurs Routiers de Marchandises**.

Elle répond à l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre des transports de 20% d'ici 2020.

ATEOL Green Supply Chain vous accompagne durablement dans votre démarche visant à réduire vos émissions de CO₂, à l'aide d'un **cadre méthodologique fiable**, cohérent et reconnu au niveau national.



Fort de notre expérience dans le management de la Supply Chain, axé sur le développement durable, nous allions excellence logistique et enjeux environnementaux.

Nous vous accompagnons pour la réalisation de votre **diagnostic CO₂**, pour la mise en place et le suivi des **actions correctives**.

Ainsi vous verrez vos **dépenses diminuer**, tout en participant à la **préservation** de notre **environnement**.

De plus votre entreprise profitera d'un **avantage concurrentiel** incontestable car votre **démarche** sera **commerciallement valorisable**.

Retrouvez-nous sur www.ateol.fr pour découvrir nos nombreuses prestations et réalisations. Nous serons à l'écoute de vos problématiques

**ATEOL – Green Supply Chain – SIRET : 502 516 834 00012 – APE : 7112B
Contact : email : ateol@orange.fr - Tel/Fax : 02 99 19 69 96**

ATEOL Green Supply Chain

Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂

Schéma général de la démarche

ATEOL Green Supply Chain vous accompagne tout au long de ces différentes étapes :

1. **Préparation du projet** : ATEOL Green Supply Chain vous guide dans l'auto-évaluation de votre entreprise.
2. **Réalisation du diagnostic CO₂** : ATEOL Green Supply Chain vous accompagne, à l'aide d'un cahier des charges précis et d'un outil « Engagement Durable ».
3. **Validation du diagnostic et signature de la charte** : Cette dernière est tripartite, à savoir entre l'entreprise, l'ADEME et le MEEDAT.
4. **Suivi du plan d'action sur 3 ans** : ATEOL Green Supply Chain vous aide également lors de ce processus.

Les leviers d'optimisation possibles

Le véhicule

- Utilisation de véhicules anticipant les normes européennes
- Amélioration de la maintenance

Le carburant

- Amélioration de la gestion des consommations de carburant
- Utilisation de carburants alternatifs

Le conducteur

- Ecoconduite
- Limitation de l'usage du moteur à l'arrêt

L'organisation des flux de transport

- Outils d'aide à l'optimisation des itinéraires et à la circulation, à la gestion de la flotte
- Optimisation du remplissage par mutualisation

Aide Financière

A ce jour, l'ADEME propose un **financement jusqu'à 50%** pour vous aider dans votre engagement, sous réserve que vous fassiez appel à un prestataire externe.